

importe beaucoup. Une moyenne de trois heures doit s'écouler entre l'exercice de la voix et le repas. Mieux vaudrait encore chanter au dessert qu'en pleine digestion. Quant aux exercices du corps, ils doivent être pris en considération par l'hygiéniste. L'entraînement est bon, mais mauvais le surmenage. C'est ainsi que la promenade à pied, l'escrime, les haltères, la natation, l'équitation peuvent être recommandées, mais il faut proscrire les exercices violents : chasse, foot-ball, lawn-tennis, danse. La bicyclette se montre acceptable, si on ne fait pas de vitesse. Tous les excès sont fâcheux pour les chanteurs. Ils compromettent surtout le médium de la voix. (*Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, août 1894).

### Durée de la quarantaine

#### DANS LES MALADIES CONTAGIEUSES

La durée de l'isolement pour chaque maladie contagieuse, a été fixée à Paris, par l'Académie de Médecine, de la manière suivante :

La durée de l'isolement imposée aux élèves des lycées et des écoles atteints de maladies contagieuses sera comptée à partir du début de la maladie (premier jour de l'invasion). Elle devra être :

De *quarante jours* pour la scarlatine, la variole, la varioloïde et la diphtérie ;

De *seize jours* pour la rougeole et la varicelle ;

De *trois semaines* pour la coqueluche après cessation complète des quintes caractéristiques ;

De *dix jours* pour les oreillons, après la disparition des symptômes locaux.

L'élève qui aura été atteint, en de-

hors d'un établissement d'instruction publique, de l'une des maladies contagieuses énumérées ci-dessus, ne pourra être réintégré que muni d'un certificat de médecin, constatant la nature de la maladie, les délais écoulés, et constatant que l'élève a été baigné ou lavé, et que ses effets ont été désinfectés.

L'éviction successive de tous les enfants atteints de maladies contagieuses suffit le plus souvent, au dire de M. J. Rochard, pour arrêter les épidémies ; mais, lorsqu'un très grand nombre d'enfants sont atteints, lorsque la maladie a frappé quelques unes des personnes résidant dans l'école, il faut bien prendre le parti de la fermer.

Toutefois, cette mesure grave n'est justifiée que lorsqu'il s'agit de variole, de scarlatine, de rougeole et de diphtérie.

Pour la fièvre typhoïde et le choléra, tous les hygiénistes la refusent, sauf dans le cas d'épidémie très grave implantée dans l'école.

Quant aux autres affections telles que la varicelle, la coqueluche et la grippe, elles ne sont pas assez graves pour la motiver.

### Traitement de la tuberculose pulmonaire par la menthe poivrée

M. Michele se loue beaucoup des effets antiseptiques de la menthe poivrée dans le traitement de la tuberculose pulmonaire. Il emploie l'essence en inhalation. Devant le nez du malade, on place un bocal un petit flacon dans lequel se trouve du coton imbibé d'essence de menthe. Quand le malade sort, il continue les inhalations à l'aide d'un tube de bois creux dans lequel se trouve de

la ouate imbibée d'essence de menthe et dont on se sert à la façon des cigarettes de camphre bien connues. Pour la nuit, on peut arroser l'oreiller de 15 à 20 gouttes de la même essence.

De plus, M. Michele fait prendre à ses malades, toutes les trois heures, une cuillerée à soupe de la lotion suivante :

Créosote.....	8 grammes
Alcool rectifiée.....	550 --
Glycérine.....	250 --
Chloroforme.....	20 --
Essence de menthe..	8 --

Il prétend que, par suite de ce traitement, les bacilles disparaissent des crachats dans un laps de temps qui va de onze à soixante jours ; la guérison complète s'obtient non-seulement avec les malades traités dès le début, mais encore avec ceux qui présentent déjà des signes cavitaires.

### Troubles auditifs dus au téléphone

Une nouvelle maladie fait son apparition dans les postes téléphoniques en Amérique. La fatigue d'avoir à écouter sans cesse au récepteur détermine, chez beaucoup de femmes, occupées dans ces postes, des bourdonnements d'oreilles, des maux de tête et enfin des abcès du tympan. Il a fallu accorder une heure de repos aux employés toutes les trois ou quatre heures. Ces accidents ont été observés en Californie seulement ; dans l'est des États-Unis ils sont inconnus, et sans doute ils sont dus à des appareils défectueux, ou à un surmenage qui n'existe pas à New-York et dans la région orientale des États-Unis.

## La Bonne Ménagère

### N'enmaillotez pas vos bébés

On lit dans *Le Progrès Médical* de Paris.

Dans le numéro du 15 juillet dernier, nous avons essayé de mettre en relief les inconvénients du mode d'emmaillotement des nouveaux-nés. Ce mode séculaire nous parait absolument mauvais. Les malheureux ainsi emmaillottés, avec leurs quatre membres emprisonnés, sont comparables aux saucissons de Lyon revêtus de leur enveloppe... Nous pensons qu'il est temps que l'on mette fin à un système si barbare d'emmaillotement.

Nos réflexions ont attiré l'attention de la presse politique de Lyon. La plupart des journaux les ont reproduites en les approuvant. Un seul d'entre eux, sous la signature d'un docteur, nous ne disons pas un médecin, a osé prendre la défense d'une pratique absolument antihygiénique et antiphysiologique. Il ne s'agit pas là d'une beauté révolutionnaire. Bien d'autres avant nous ont protesté contre l'emmaillotement des nouveaux-nés. Qu'il nous soit permis à ce propos de citer l'opinion formulée par un homme que connaît peut-être le docteur anonyme qui nous a présenté comme un révolutionnaire, Laurent de Jussieu. Elle se trouve dans un vieux livre couronné par l'Académie française en 1845, intitulé *Simon de Nantua, ou le Marchand forain*. Ce brave Simon, homme de bon sens et d'esprit libéral et humain, ne pouvait être témoin des injustices, des brutalités et des conséquences déplorables de la routine, sans interpeller les gens qui s'en rendaient coupables, et cela arrivait souvent dans

ses nombreux voyages de marchand forain. La citation suivante en est un témoignage :

"Bonjour, la nourrice. Votre enfanterie bien fort. Eh ! je le crois ! le voilà emmailloté comme dans un étui. Oh ! si j'étais mère, vous ne le garderiez pas longtemps, pour le martyriser ainsi. Dites-moi un peu quel grimace vous feriez si l'on vous enveloppait de la sorte ? Le pauvre enfant n'a pas d'autres ressources que de crier, lui. Je voudrais qu'il criât tant que vous en fusiez assourdie. Ne voyez-vous pas que cette pauvre petite créature, privée de respiration et de mouvement, ne peut pas croître et se développer librement. Pourquoi vos enfants sont-ils malingres et malades ? C'est parce que vous les empêchez ainsi de se fortifier. Est-ce que les animaux emmaillotent leurs petits ? Aussi vous ne recontrez pas d'animaux contrefaits ou poitrinaires. Je sais bien qu'il est plus commode d'arranger un enfant comme un paquet, afin de pouvoir le laisser crier, sans s'inquiéter de lui : on se dispense ainsi de le soigner. Le motif et la chose sont aussi barbares l'un que l'autre. On renonce partout à cette coutume meretricieuse, et ceux qui s'obstinent à la conserver sont bien entêtés, bien stupides ou bien méchants."

Il est regrettable que Simon de Nantua, presque de Lyon, n'est pas été prophète dans son pays, car depuis longtemps la pratique barbare, contre laquelle nous nous sommes élevés, aurait disparu, et nous n'aurions pas eu le malheur de contrarier notre confrère anonyme. Nous avons été plus heu-

reux que Simon, puisque nos réflexions ont donné des résultats pratiques immédiats. Voici, en effet, ce que nous apprend M. H. Sabran, le dévoué et infatigable président du Conseil général d'Administration des hospices civils de Lyon, dans une lettre en date du 27 novembre 1894 :

"Je tiens à vous faire connaître que vos conseils ont porté leurs fruits et que nos enfants ne sont plus saucissonnés. J'ai pu me convaincre de risu à la Charité, que nos nouveaux-nés ont tout le haut du corps libre. Cette réforme a été faite rapidement et notre personnel s'y est prêté avec beaucoup de bonne volonté. J'avais envoyé une de nos hospitalières à Paris pour voir comment on procédait... Seulement cette réforme entreprise à l'hôpital ne s'est pas encore étendue au dehors. Quand on vient retirer les enfants de nos services, on les considère comme des bêtes curieuses et on s'empresse de les saucissonner dès qu'ils sont sortis de nos mains. Il faudra du temps pour venir à bout de cet usage suranné. En tout cas, je vous remercie de nous avoir signalé une réforme utile..."

Les résultats obtenus dans les hôpitaux de Lyon, si, comme nous en avons la conviction, M. Sabran et ses dévoués collègues veillent à ce qu'il n'y ait pas un retour vers les anciennes pratiques, grandiront certainement d'année en année et nous espérons que dans un avenir prochain la pratique déplorable que nous avons combattue... après Simon de Nantua et quelques autres aura cessé d'exister.

BOURNEVILLE.